Revue 1984 n° 5-6

http://www.etudesheraultaises.fr/

Article : Le journal d'Héroard, médecin de Louis XIII

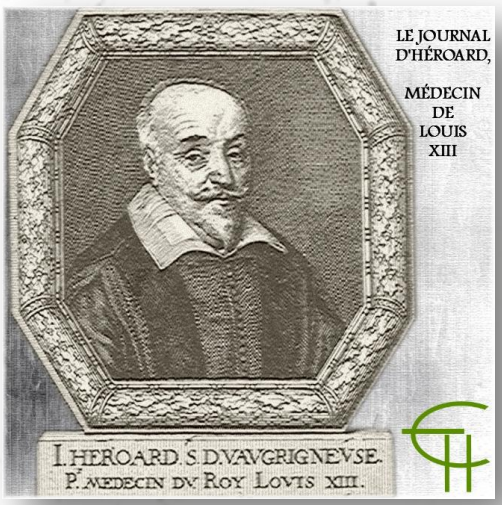

Auteur (s) : ..... *Madeleine FOISIL*

Nombre de pages : *6*

Année de parution : 1984

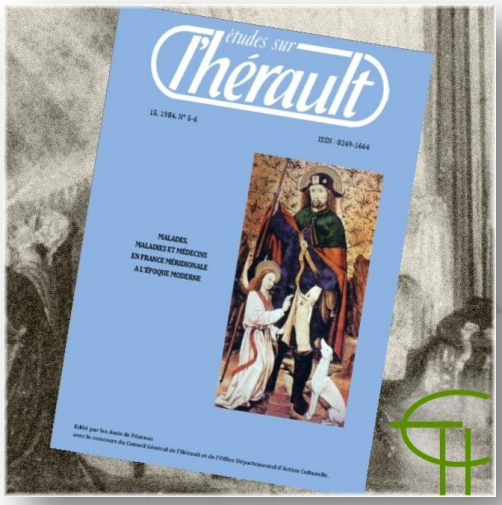

LE JOURNAL D'HÉROARD, MÉDECIN DE LOUIS XIII

par Madeleine FOISIL

Présenter le Journal d'Héroard à Montpellier, c'est évoquer en sa patrie le premier médecin de Louis XIII. En effet, il est né à Montpellier d'une famille de médecins, chirurgiens, notables protestants de la ville et il a fait ses études dans la célèbre université de médecine d'où sont sortis les plus grands médecins du Royaume et bon nombre de médecins des Rois [(1)]. Bien que premier médecin de Louis XIII, la réputation d'Héroard n'aurait point dépassé son temps s'il n'avait écrit et tenu pendant 27 ans le célèbre *Journal de l'hygiène du Prince* dit Journal d'Héroard. Cité, utilisé, paraphrasé, tronqué, tourné en dérision ce texte reste un document mal connu et cependant l'historiographie contemporaine éprise d'ethnohistoire peut en tirer des résultats considérables sur une densité d'informations exceptionnelles. Encore faut-il pour cela disposer d'un texte continu et complet et qu'une rigoureuse analyse interne ait permis de prendre la mesure de sa définition et de ses possibilités. C'est dans ce but qu'a été entreprise, depuis quelques années, la publication critique de ce document conservé à la Bibliothèque Nationale [(2)].

Immense sujet que le Journal d'Héroard. Aussi dans le bref exposé que nous faisons ici avons-nous choisi de le définir dans ses traits les plus saillants et les plus essentiels : ampleur et performance ; nature et situation par rapport à un genre ; personnalité d'Héroard dans l'évolution d'un genre. Malgré la publication, bien connue de tous les historiens et utilisée par tous les spécialistes de Louis XIII, qui a été faite par deux érudits, Soulié et Barthélémy [(3)], on peut considérer qu'actuellement il n'y a pas de publication du Journal d'Héroard et que celui-ci est encore à l'état de manuscrit. Et l'on sait les difficultés d'utilisation d'un document en cet état : fragile, peu accessible et peu maniable.

Les chiffres suffiront à convaincre la publication de Soulié et Barthélémy comprend un total de 794 pages en deux volumes, alors que le texte manuscrit original conservé à la bibliothèque nationale comprend six gros volumes in-folio d'une somme de 11 054 pages. L'édition dans ces conditions ne représente que 6,22 % du texte original [(4)]. Lacunes considérables auxquelles s'ajoute l'absence de tout critère scientifique. En effet, le Journal d'Héroard est avant tout autre chose un Journal de santé or tout le discours médical dont des calculs ont fait valoir la place qu'il tient dans le texte a été supprimé : le document dans ces conditions perd tout son sens.

Les éditeurs se sont attachés au pittoresque, à l'anecdotique plus propre à séduire le lecteur mais, même dans ce cas, ils ont opéré des tris, ils ont fait des transcriptions discontinues : trop souvent des récits sont incomplets, tronqués, inachevés.

L'orthographe n'a pas été respectée. Or, dans le Journal d'Héroard, il est un domaine où il est capital d'y être scrupuleusement attentif. Héroard a fait une retranscription phonétique de ce qu'il entendait dire au jeune prince. Il nous a ainsi transmis la prononciation de l'enfant, ses maladresses de langage, ses hésitations, tout cela se traduisant par une orthographe très particulière. On se représente le prix d'une telle information qui n'a pas son équivalent pour l'étude du langage parlé d'un enfant du XVII^{e} siècle. Toute négligence, toute altération fait perdre à ces dialogues leur intérêt pour une étude scientifique. Soulié et Barthélémy ne l'ont pas compris.

Enfin, les deux éditeurs disposaient de deux textes : un original et une copie. La copie était d'un accès plus facile parce qu'à l'époque elle appartenait à une collection particulière ; de plus, la graphie plus régulière est d'une lecture beaucoup plus aisée. A leur gré, sans méthode, les auteurs ont utilisé les deux textes les interpolant l'un et l'autre.

Toutes ces fautes de méthode aboutissent à une défiguration et dénaturation du texte initial. Si Soulié et Barthélémy ont eu le mérite de faire connaître aux historiens et au public l'existence d'un document et de le faire lire de manière agréable, ils n'en ont pas permis l'utilisation scientifique, car leur édition favorise les erreurs d'interprétation.

Seul le contact avec le manuscrit autographe peut donner la mesure de la performance accomplie par Héroard dans le Journal de Louis XIII. Ces six gros volumes d'un total de 11 054 pages ont été tenus par la main d'Héroard lui-même : une écriture soignée, fine, aisément lisible, qui se relâche seulement dans le dernier volume avec des ratures, des surcharges, des blancs, une graphie négligée. Du 27 septembre 1601 jusqu'au 29 janvier 1627 soit pour 9 490 jours, Héroard a été fidèle à son écritoire ; mais il lui ...

... arrive de s'absenter. Il se rend à Paris, il se rend dans sa propriété de Vaugrineuse. Un bilan a été établi de 1605 à 1613 soit 3 277 jours écoulés. Pendant 449 jours, Héroard n'est pas auprès du petit Prince [5]. Durant ces jours d'éloignement, il charge du soin et de l'observation de l'enfant un apothicaire de la maison du Dauphin. C'est Guérin qui remplit le plus souvent cet office. Mais Héroard ne confie jamais la rédaction de son manuscrit. L'apothicaire se contente de prendre des notes sur des feuilles volantes et le médecin en recopie le contenu sur les pages laissées en blanc dans son recueil.

Ainsi ne confiant à personne le soin de son manuscrit, Héroard aura tenu jusqu'à la fin de sa vie cet exceptionnel texte. Ce document, et cela est sans prix pour son authenticité, est entièrement autographe. Cependant, il y a une seule exception. En avril 1611, durant 16 jours, Le Maistre, probablement le médecin de Gaston d'Orléans, a en main le Journal d'Héroard et y transcrit de sa propre plume ses observations sur Louis XIII [6].

Outre celle si passagère de Le Maistre, il y a la présence d'une autre plume, celle-là combien émouvante et attachante : celle de Louis XIII. Sur le Journal même, le petit prince assis à côté du médecin a crayonné, formé des lettres ; sur des feuillets fins l'enfant a dessiné. Feuillets précieux pour le médecin puisqu'il les a insérés dans son gros grimoire à la date où ils ont été faits.

Témoignage unique de l'attention portée à l'enfant tel qu'en lui-même : sa grâce, son invention, ses maladresses, son talent naissant. Louis XIII a aimé le dessin et la peinture. Performance du Journal que de nous en avoir laissé le témoignage irremplaçable [7].

Enfin autre performance du Journal, c'est l'information horaire exceptionnelle [8]. Héroard tient en main la montre fabriquée par Plantard. Avec la plume elle est l'instrument matériel fondamental du Journal dont toute l'observation est articulée sur la chronométrie quotidienne. Chronométrie, le mot n'est pas trop fort : de 5 à 14 notations horaires par jour, une moyenne de 9,8 notions quotidiennes, un total d'au moins 100 000 précisions pour l'ensemble. C'est pour l'époque absolument exceptionnel : lever, coucher, repas, messes, promenades, jeux ; rythme régulier dans lequel l'irruption soudaine d'un évènement accidentel : voyage, maladie, cérémonie, introduit une perturbation que l'on peut saisir sur le vif dans la modification chronométrique. Horaire-routine, horaire-évènement (on songe à la précision bouleversante des journées qui suivent la mort d'Henri IV), horaire-bouleversé (lorsque le Roi est malade, lorsque le Roi part à la chasse ou en voyage), le journal nous offre tout cela. Corpus irremplaçable qui permet de connaître non seulement les heures précises au quart d'heure et à la demi-heure mais les intervalles horaires et par eux les durées. De celles-ci, des études et des utilisations remarquables ont été faites sur le ponctuel et l'événementiel.

C'est l'horaire, établi chaque jour de la même manière, qui donne au récit sa régularité et son ordonnancement. Le résultat en est la monotonie lourde du texte mais l'avantage de cette articulation répétitive à laquelle l'auteur s'est rigoureusement soumis jusqu'à la fin de sa vie, c'est la mise à la disposition des chercheurs d'un corpus exploitable scientifiquement, infiniment plus riche que son auteur avait eu à le faire moins de constance, de régularité et de soin. Mais avec cette régularité, cette ponctualité dont on loue ici les qualités, quel est le contenu du Journal ? Quel est le but ? Deux séries fondamentales d'informations permettent de lui donner deux niveaux et à Héroard deux rôles.

La première série est répétitive et immuable durant les 26 ans du Journal, elle est la raison même de celui-ci : heures de réveil et de lever avec le déroulement de ceux-ci et les observations médicales routinières ; heures de repas et composition détaillée de ceux-ci déjeuner, dîner, goûter, souper ; observations des fonctions physiologiques au cours de la journée : urines, intestins, etc. ; heures du coucher avec les mêmes observations ; heures de sommeil.

L'ensemble fastidieux et irremplaçable constitue l'hygiène du Dauphin, c'est le journal médical qui est l'équivalent en langage moderne d'une véritable banque de données. Données presque illisibles et incompréhensibles en leur état actuel. C'est de leur classement, de leur somme, de leur mise en tableaux que l'on pourra tirer les résultats sur la nourriture du Prince, sur la nourriture du temps. L'étude en est entreprise [8].

La deuxième série factuelle porte sur les évènements, les anecdotes quotidiens de la vie privée et publique du Prince c'est le journal des gestes, des mots, des attitudes, du caractère de l'enfant extraordinaire anecdotier, d'une lecture facile et fascinante : les jeux, les conversations, l'éducation, les rapports avec l'entourage, les traits de caractère (colère, douceur, repentirs, gaîté, etc.) y sont rapportés. Informations pittoresques qui peuvent servir à l'illustration d'une étude ou d'un récit comme l'on fait les historiens de Louis XIII mais qui constituent elles aussi un corpus dont le particulier se rapporte à l'ensemble.

Avec la dimension affective, avec un véritable regard de père, Héroard se sert de la méthode d'analyse et d'observation que lui a enseigné son métier de médecin pour faire le Journal du comportement et de l'éducation du Prince. Mine d'observations où se joint l'art du médecin et le cœur du père, le Journal doit être mis en étroite relation avec l'Institution du Prince [9] qui en est en quelque sorte la quintessence particulière en ses premières pages et qu'Héroard, après l'avoir écrit en simultanéité avec le Journal, remet en mains propres au jeune Prince en janvier 1608.

Il importe de ne jamais oublier l'identité médicale du Journal. Aux heures importantes de l'histoire du royaume : assassinat de Henri IV, meurtre de Concini, expéditions à Montauban, Montpellier, La Rochelle etc., le médecin ne s'est jamais fait le narrateur des évènements dont il était pourtant le proche témoin il est resté fidèle secrétaire de l'hygiène et de la santé du roi. A faute de tenir compte de ces données, on ne peut que mal utiliser, mal interpréter le journal et s'étonner de n'y pas trouver ce que, par nature, il ne doit pas contenir. Une analyse de l'évolution du Journal de ses débuts jusqu'à ses dernières pages, confirme cette définition. Tandis que de 1601 à 1607, années d'enfance du Prince, l'accidentel représente 62 % du texte ; en 1607-1610, années de l'achèvement de l'institution du Prince, où l'enfant quitte l'éducation des femmes pour passer dans celles des hommes, où l'enfant devient Roi, accidentel et ponctuel s'équilibrent de 1611 à 1628, le ponctuel arrive à représenter 72 % du Journal tandis que l'accidentel ne représente que ...

...22 %. Le Journal redevient ce qu'il était à l'origine, le répertoire de l'hygiène et de la santé du prince. Mais il nous faut revenir au Journal de santé et tenter de le définir davantage.

Si le mot hygiène, pourtant en usage à l'époque, n'apparaît pas dans le Dictionnaire de Furetière, la définition en est remarquable dans l'Encyclopédie et malgré la date tardive de parution de celle-ci par rapport à notre objet, on peut en utiliser les termes. « Du mot grec hygienos, *sanus*, sert à désigner la première des deux parties de la médecine qu'il faut tenir pour conserver la santé. Les six choses sont l'air.., la matière des aliments et la boisson ; le mouvement, le repos ; le sommeil, la veille ; la matière des excréments ». (10).

Le Journal d'Héroard même s'il la dépasse encore répond intrinsèquement à cette définition. Il est un Journal d'hygiène du corps. Il ne peut être défini, compris, publié que si l'ont tient le plus grand compte de cette donnée fondamentale autour de laquelle tout s'ordonne, il faut encore le redire.

Par sa dimension, l'originalité de ses observations son immense étendue, ce texte reste unique et sans exemple, mais il n'est pas totalement insolite et isolé. Il semble qu'on peut le situer au milieu de deux genres : les traités de santé et naturellement les journaux médicaux. Les traités de santé, recueils d'observations, de conseils sur la conduite à tenir pour garder la santé, s'ils ne s'attachent point à des patients particuliers ont un contenu fort voisin du Journal d'Héroard. Une analyse de l'un des plus lus et des plus utilisés, celui de Simon de Vallembert, est convaincant en ce sens (11). On ne connaît point la genèse de ces textes mais l'observation concrète et quotidienne en est certainement la source. Toute une étude en ce sens est à entreprendre. Fort nombreux entre 1550 et 1620, si l'on en juge par le catalogue de la Bibliothèque Nationale, il faudrait en établir la liste et en faire l'étude systématique.

Les journaux médicaux, malgré la rareté de ceux qui sont parvenus jusqu'à nous (mais il y aurait une investigation méthodique à faire pour les repérer, confirmer ou infirmer leur existence) ont existé, on peut en citer ici trois exemples. Laurent Joubert, *La santé du Prince*, 1579. Il s'agit du Journal de la santé d'Henri III. Ce texte capital cité dans des études d'histoire médicale est sans doute fort rare. Des facultés de médecine telles que celles de Paris et Montpellier disent ne pas le posséder, la Bibliothèque Nationale qui a pourtant un beau fonds médical ancien ne l'a pas dans ses collections. Rodolphe le Maistre, *La santé du Prince qu'il doibt observer prédédé d'une dédicace à la Reine* 1616 (12). « Madame voici le fidèle compte de mes actions et ce qui s'est passé de plus remarquable en la grande charge de laquelle il pleut au feu Roy Henri le Grand et à vostre majesté de m'honorer en vostre maison... ». Ainsi le présentait l'auteur. Ouvrage peu volumineux qui comprend deux aspects : les observations particulières de chacune des maladies survenues depuis six ans à Messeigneurs et Mesdames (Madame Chrétienne, Madame Henriette, M^{gr} frère du Roy) les « promptes reparties » de M. le duc d'Anjou fort proches dans leur nature « des promptes reparties » de Louis XIII, qu'Héroard de son côté consigne avec tant de soin. Un tel contenu le fait étroitement parent du Journal d'Héroard. Mais surtout cet ouvrage imprimé fait partie d'un texte de base beaucoup plus important ainsi que le dit Rodolphe Le Maistre : « Ici nous finissons le mois entier des rencontres et reparties de M^{gr} frère unique de Louis XIII et fils de Henri le Grand, Échantillon d'une plus grande œuvre ». Échantillon, le mot est capital. Comme il y a eu un Journal de Louis XIII, il y a eu un Journal du duc d'Anjou, futur Gaston d'Orléans. Vallot Daquin et Fagon ont écrit le Journal de santé de Louis XIV (13). C'est dans le texte original en deux volumes conservés à la Bibliothèque Nationale qu'il faut l'examiner dans son authenticité pour en mieux mesurer le sens et la place. Dans ce recueil ainsi que le précise Vallot, « les médecins consignent par écrit les accidents qui pourraient arriver au Roi et les remèdes employés pour les combattre afin de leur servir d'instruction pour la conduite d'une santé si importante ». Registre officiel qui n'est point la propriété personnelle de l'un ou de l'autre des thérapeutes du Roi lorsque Fagon entre en charge en 1693, il demande que lui soit remis le registre tenu par ses prédécesseurs : « Le deuxième jour de novembre de cette année, le Roi m'ayant fait l'honneur de me nommer son premier médecin, je suppliais sa majesté d'ordonner qu'on me remit entre les mains le Journal de ce qui regarde sa santé, que Mr Vallot avait sagement commencé pour marquer ce qui était arrivé de considérable sur ce sujet à Sa Majesté et les remèdes qu'il avait employés pour conserver ou réparer cette auguste santé depuis qu'elle lui avait été confiée jusqu'à sa mort ».

Le Journal de Louis XIV n'est point un Journal d'hygiène mais un Journal de santé tenu par plusieurs médecins, tenu en fonction de la courbe des maladies et des malaises du Roi. Il est tenu de 1647 à 1711.

En fonction de ces trois exemples, que l'on voudrait plus nombreux, on peut situer le Journal d'Héroard. S'il n'est point isolé, il se situe avec des caractères qui lui sont propres : (continuité quotidienne ; observations du comportement hygiène au lieu de santé, etc.) dans un genre et Héroard n'a pas inventé le Journal de santé. Ceci est renforcé par une remarque importante : la rédaction du commencement même de cet immense texte. Sitôt nommé et dès le lendemain même de la naissance de Louis XIII, Héroard prend la plume, écrit les premières lignes en prenant dès le premier instant la structure essentielle qui va être celle du document jusqu'à la fin comme s'il s'était référé à un modèle préétabli : « septembre 1601, Fontainebleau, le 28, il repose fort bien toute la nuit, ne téta que le matin et encore fort peu... »

A partir de 1601 Héroard travaille chaque jour à rédiger son journal avec la précision chronologique que lui permet la bonne montre qu'il consulte sans cesse et la précision de l'anatomiste qu'il tient de son métier et qui lui fait décrire avec une extraordinaire minutie. Ainsi c'est un propos expérimental qu'il tient d'abord avec une grande économie et une netteté de vocabulaire puis très vite le propos historique se met en place et le texte devient aussi la chronique de l'enfance de Louis XIII. A la leçon des évènements, au contact du vivant, l'habitude d'écrire prend de nouvelles justifications. Le Journal s'éloigne d'un genre et prend sa dimension propre, sa place unique même si à partir de 1610, il revient à sa définition initiale, s'il perd de sa chaleur et de sa richesse.

Journal professionnel mais profondément lié à la personnalité de son auteur il faut revenir à Héroard et tenter ...

... sinon d'en dresser le portrait achevé du moins d'en dessiner quelques traits qui permettront d'éclairer son immense texte et son rapport avec Louis XIII, enfant, dauphin et Roi portrait qui est encore à affiner par l'étude interne du texte.

Il serait long de développer ici la biographie d'Héroard que des études minutieuses ont permis de mieux cerner mais qui reste encore pleine d'ombre [(14)]. Origines montpelliéraines, maintenant certaines : il faut abandonner toute idée de naissance normande implantation de sa famille, dans la grande ville du Languedoc ; immatriculation à l'Université de médecine de Montpellier en 1571 ; service des Grands, dans lequel il a certainement tissé des liens de fidélité ; service des Rois vétérinaire de Charles IX pour lequel il écrit un chef d'œuvre d'observation descriptive, *l'Hippostéologie* du cheval ; médecin d'Henri III médecin d'Henri IV et enfin, consécration de sa carrière, exercice de la charge de premier médecin du Dauphin (le mystère plane sur les raisons précises du choix qui a été fait de lui) puis de premier médecin du Roi, Louis XIII [(15)]. Rappelons aussi sa profonde insertion dans le milieu protestant. Ses premières années ont été profondément marquées par les troubles religieux. Son père Michel Héroard est à Montpellier l'un des zélateurs fervents de la nouvelle religion. Toute sa sensibilité en a été imprégnée et même s'il se convertit à 50 ans à la religion catholique, il ne faut point oublier les racines huguenotes de celui qui a été si proche du Dauphin et qui a été l'un des premiers éveilleurs de la sensibilité et de la personnalité de celui-ci.

Lourde charge du Médecin du Roi qui suppose une assiduité exceptionnelle, un dévouement illimité envers la personne du Roi, ainsi que l'ont montré de nombreuses études. Héroard a 50 ans lorsqu'il prend la charge de la santé de Louis XIII, il ne la quitte qu'à sa mort à 78 ans. Si, dans les premières années, la responsabilité est grande, les conditions physiques et matérielles n'en sont point trop lourdes la fonction est relativement paisible et stable : le petit prince élevé dans le château de St-Germain ne bouge guère et le médecin installé devant son écritoire et dans son cabinet peut se consacrer à la minutieuse et vigilante observation de son pupille et à la rédaction de son Institution du Prince. Avec l'accession au trône du jeune Prince, avec l'âge du médecin, la charge devient physiquement écrasante. Ainsi, Roi-soldat, Louis XIII a fait de considérables parcours dans le royaume consignés dans le Journal et dont il va être possible d'établir la carte d'itinéraires et le considérable kilométrage. Le prince est jeune, vaillant, résistant, dur aux intempéries, indifférent à la fatigue mais le vieil Héroard malgré l'âge, la maladie, le suit jusqu'aux derniers instants de sa propre vie. Le témoignage de la graphie du Journal est pathétique qui reflète l'état du médecin : mauvaise tenue de la plume, ratures plus nombreuses, écriture mal maîtrisée [(17)]. Ayant accompagné le Roi au Siège de la Rochelle, il tient pour la dernière fois la plume le 29 janvier 1628. Le mauvais état de santé s'est aggravé, il ne se relève plus et meurt 9 jours après, le 8 février 1628, « au service du Roi son maître, à la suite duquel il s'était entièrement dédié. Il était âgé de 78 ans ». De la vie harassante du médecin suivant le Roi dans ses itinéraires de guerre, de l'aspect matériel des déplacements auxquels il est contraint, peut-on avoir témoignage et plus vrai et émouvant que cet objet trouvé dans son inventaire après décès : « Une malle de cuir contenant une moyenne couche en frêne à hauts piliers fermant à vis qui est le lit que l'on portait d'ordinaire à la suite du Roi à l'usage dudit sieur de Vaugrineuse » [(18)].

C'est à pas feutrés qu'Héroard traverse son propre journal où il se situe toujours en retrait et dans son rapport à l'enfant Louis XIII. Héroard ne se raconte jamais lui-même. Discrétion du serviteur qui s'efface derrière le maître qu'il sert. Aussi, il n'est point aisé d'en faire le portrait mais par touches successives et même si cela n'est qu'en clair-obscur il se révèle peu à peu. Nous ne donnerons ici que quelques traits d'un portrait qui est encore à achever.

Héroard a été semble-t-il, dans l'entourage du Dauphin qui sert celui-ci à St-Germain, le personnage le plus respecté de son jeune maître. Attentif, à lui toujours à l'écoute, souvent complice mais en même temps ferme, il est auprès du jeune prince la présence rassurante et calme qui remplace le Roi trop souvent absent. Comportement de fermeté, de douceur et d'attention, par naturel dévouement bien sûr, mais aussi, et c'est capital, parce qu'Héroard a aimé l'enfance. Le Journal des douze premières années est le témoin de cette reconnaissance de l'enfance en tant que telle. En se consacrant à elle à travers le petit Roi, Héroard en est devenu en quelque sorte le secrétaire, la soumettant à son observation. C'est cette passion de l'enfance qui nous procure cette irremplaçable banque de données de l'enfant du XVI^{e} siècle : ses gestes, son langage, ses graffiti, ses comportements, son éveil. Magnifique corpus inscrit dans un temps qui, prétend-t-on trop facilement, n'aimait pas l'enfance et qui n'a son équivalent en aucune autre époque, tout juste en la nôtre. Observation profondément humaniste, bien éloignée d'une étude matérialiste d'une sorte d'animal-enfant, mais qui cherche à saisir toute la richesse de personnalité du prince- enfant qui est l'objet de l'observation.

Héroard n'a point connu la paternité. Son épouse, Anne de Vaugrineuse, ne lui a point donné d'enfant et c'est une véritable tendresse de père et presque de grand-père, d'un vieillard de 50 ans, qu'il a porté au petit Louis XIII. Points de mots pour le dire, point de commentaires pour l'affirmer mais l'aurait-il peint avec tant de sensibilité, tant de vie, sans ce frémissement de l'âme, sans cette fibre constante dans le Journal, et qui touche si vivement ceux qui l'étudient. La tendresse d'Héroard fait vivre le petit garçon de manière si forte que la présence physique de celui-ci imprègne le Journal.

Enfin Héroard, médecin, a été dans les premières années l'éducateur de Louis XIII par son attention vigilante, par l'affection qu'il lui porte, par ses discrètes interventions, jouant en ce domaine et de manière plus subtile et effacée un rôle aussi grand que celui de Mme de Montglat, la gouvernante. Toute une étude est entreprise pour le cerner dans ce rôle où il ne se décrit point mais se révèle souvent. Tout éducateur à cette époque, et même beaucoup de ceux qui ne le sont pas, rêvent d'écrire et de présenter au Prince une Institution du prince. Héroard médecin hygiéniste, chargé de l'observation la plus triviale des fonctions du corps de son jeune patient, a pu écrire en même temps ce livre remarquable. Élaboré, tandis que l'enfant, dans sa vie de chaque jour est dans le constant regard du médecin à la fois émerveillé et attentif, le texte est profondément marqué par l'expérience. On le sait, il a la forme d'un dialogue entre ...

... Héroard et le gouverneur Souvre qui doit prendre en charge le Dauphin lorsqu'il aura huit ans ; dialogues dont l'un a lieu au petit matin dans le parc de St-Germain tandis que l'enfant dort encore. Toute l'âme d'Héroard est dans ce livre jusqu'à présent mal connu. Le Journal et le traité d'éducation s'éclairent l'un par l'autre.

En conclusion, d'excellentes études ont été faites plus ou moins récemment sur l'éducation des princes de la Maison de Bourbon (19) sur l'institution du Prince ; sur l'éducation au XVII^{e} et XVIII^{e} siècle (20) sur l'Institution des enfants (21). Le Journal d'Héroard, médiocrement connu, peu utilisable en son état actuel est un instrument inédit et de premier ordre pour la connaissance de l'histoire des mentalités, il est indispensable de le sortir de la clandestinité où le tient son état manuscrit.

Madeleine FOISIL
C.N.R.S. Sorbonne

NOTES

(1) Dr Louis Dulieu, *La médecine à Montpellier*, Lille, 1935, in 8°.

(2) Le Journal d'Héroard est conservé à la Bibliothèque Nationale sous la forme de deux manuscrits. De nombreux érudits les ont cités. Rappelons-les pour mémoire Manuscrit autographe, Histoire particulière de Louis XIII (six volumes de 1605 à 1628 sous la cote ms fs 4022-4027). On remarquera l'absence des années 1601 à 1604 dont la disparition a eu lieu du vivant même de Simon Cortaud, neveu de Jean Héroard et héritier de celui-ci. Manuscrit copie dit manuscrit Balincourt, Ludovicotropie (quatre volumes de 1601 à 1628 sous la côte ms fs nouvelles acquisitions 10321. Ce manuscrit qui appartenait au marquis de Balincourt est entré dans les collections de la Bibliothèque Nationale en 1946. Texte moins étendu que l'original puisqu'il en a supprimé presque entièrement la partie médicale ; texte précieux car grâce à lui on a les années 1601-1604.

Sources manuscrites et leur histoire, une étude minutieuse a été faite par Didier Lamy, Le Journal d'Héroard, médecin de Louis XIII, Doctorat de 3^{e} cycle, Université de Caen, 1982.

(3) E. de Barthélémy et E. Soulie, *Journal de J. Héroard sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII*, Paris 1868, 2 volumes, in 8°.

(4) Tous ces chiffres ont été établis par D. Lamy, *op. cit*.

(5) Ce bilan a été établi par Francis Montecot, *Contribution à l'étude critique du Journal d'Héroard*, Mémoire de maitrise, 1982.

(6) Francis Montecot, *op. cit*.

(7) Catherine Dufils, *La présence physique de Louis XIII dans le Journal ; Le Journal d'Héroard*, mémoire de maitrise, 1983, Introduction.

(8) Tous les étudiants qui ont travaillé sur le Journal d'Héroard ont été frappés par la place essentielle que tient l'horaire dans le Journal. Ils ont mis en tableaux des relevés horaires, établi des moyenne, analysé le contenu des intervalles horaires, le temps du Prince, par l'examen de ce qui occupe ces intervalles horaires ou espaces-temps. Particulièrement intéressants pour cerner l'éducation du Prince voir à ce sujet le mémoire de Thierry Bonnet, *Contribution à l'étude critique du Journal d'Héroard*, mémoire de maîtrise, 1981, Introduction.

Intéressant pour étudier l'horaire bouleversé provoqué par un évènement tel que l'assassinat d'Henri IV dans la vie du petit prince devenu Roi d'une heure à l'autre, voir Francis Montecot, *op. cit*.

(8 bis) Un remarquable travail est mené en ce domaine par Monique Beynes-Jauffret, mémoire de DEA Paris 1982.

(9) Jean Héroard. *L'institution du Prince*. Ce remarquable texte est dédicacé en 1608. Ce texte qui est le résultat d'une expérience quotidienne mais aussi une réflexion sur l'avenir du Prince a été ajouté par Barthélémy et Soulié à leur Journal d'Héroard, sans aucune analyse, ni étude critique.

(10) *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences*, 1765.

(11) Simon de Vallembert, *De la manière de nourrir et gouverner les enfants dès leur naissance*, Poitiers, 1565.

(12) Rodolphe Le Maistre, *La santé du Prince qu'il doibt observer précédé d'une dédicace à la Reine*, 1616.

(13) Vallot Daquin et Fagon, *Le journal de Santé de Louis XIV*, Paris, 1862. Excellente publication faite par l'érudit Le Roy d'une copie conservée à la Bibliothèque municipale de Versailles, mais celle-ci est identique au manuscrit original de la Bibliothèque Nationale. L'examen de celui-ci est extrêmement éclairant pour en comprendre la genèse, la nature et la composition.

(14) Dr Louis Dulieu, La médecine à Montpellier, *op. cit.* ; Id. Au temps de la Gazette, *Languedoc médical*, 1964. Beaucoup de précisions inédites ont été apportées aussi par Didier Lamy, *op. cit*. (Introduction 2^{e} partie, vie de Jean Héroard). Malgré la minutie des recherches faites et les mises au point nombreuses, il subsiste encore bien des obscurités en particulier sur la période de 1589 où Jean Héroard était médecin d'Henri III jusqu'au 21 septembre 1601 où il devient médecin du Dauphin. Voir aussi Madeleine Foisil, *Louis XIII à travers le stéthoscope, L'Histoire*, 1982.

(15) Voir les excellentes pages écrites à ce sujet par Didier Lamy, *op. cit*.

(16) Voir en particulier les études récentes de Patrick Cauville, Guy Crescent Fagon, *Introduction à la Contribution à la publication du Journal d'Héroard*, Mémoire de maîtrise, Paris, 1982. Sylvain Bihoreau, *Les premiers médecins du Roi au XVII^{e} siècle* : étude sociale, mémoire de maîtrise, Paris, 1982.

(17) Ms 4027, ce sont les dernières lignes du manuscrit écrites en une autre écriture que celle d'Héroard.

(18) Archives Notariales, Minutier Central, E.T. XXIV, 297, 3 septembre 1628.

(19) Henri Druon, *Éducation des princes de la maison de Bourbon*, Paris, 2 volumes,

(20) D. Julia, R. Chartier, A.M. Compère, *L'éducation en France du XVI^{e} au XVIII^{e} s*, Paris, 1976, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*. T. 2, Paris, 1982.

(21) Jean de Viguerie, *L'institution des enfants*, Paris, 1978, et naturellement le livre de réflexion de base : Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime, Paris*, 1960.

Pots à pharmacie de l'ancien hôpital.
(Musée De Vulliod St-Germain). Photo Huyghe

Année de parution : 1984

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1984 n° 5-6

Xavier AZEMA, Un prélat valétudinaire au XVIII[e] siècle ;

A. MARCET, Malades et maladies en Roussillon ;

Louis DULIEU, La peste à Montpellier, 1579 ;

Alain MOLINIER, Une épidémie qui s'éteint en Vivarais : La peste de 1721 ;

Gaston MAUGARD, Maladies et mortalité. La surmortalité en quelques villages des Pyrénées aux XVII[e] et XVIII[e] ;

Yvette MAURIN, Le problème de la mortalité dans les communes des étangs à la fin du XVIII[e] et au début du XIX[e] siècle ;

Jean-Pierre GOUBERT, Malades, maladies et médecins : étude d'une correspondance bretonne (1783-1830) ;

François-Xavier EMMANUELLI, Le monde médical provençal à la fin du XVIII[e] et au début du XIX[e] siècle ;

Madeleine FOISIL, Le journal d'Héroard, médecin de Louis XIII ;

Bernard COUSIN, Malades et maladie sur l'ex-voto peint provençal ;

Michel PERONNET, Discours ecclésial, discours monarchique, discours médical sur la maladie : le XVIII[e] siècle

http://www.etudesheraultaises.fr/